



BUILDUP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Travaillons ensemble à la haute performance de nos bâtiments



LIVRABLES D5-3 STRATEGIE VISUELLE ET IDENTITE GRAPHIQUE



Cofinancé par
l'Union européenne

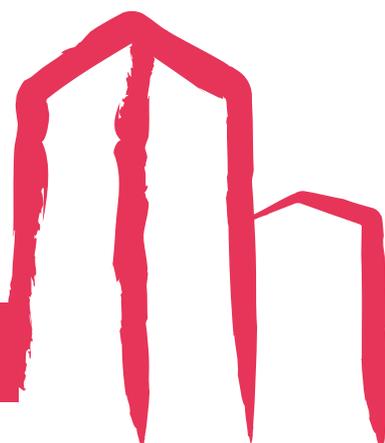
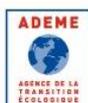




TABLE DES MATIERES

RAPPEL GRANT AGREEMENT	3
PRESENTATION	3
1 IDENTITE VISUELLE.....	4
1.1 CREATION VISUELLE	4
1.2 LOGO - BUILD UP SKILLS 2 -.....	5
1.3 LES ELEMENTS ASSOCIES AU LOGO BUS2.....	5
2 LES AUTRES LOGOS.....	6
2.1 GENERALITES	6
2.2 LOGO LIFE	7
2.3 CLAUSE DE NON RESPONSABILITE DU PROGRAMME LIFE.....	7
2.4 LOGOS DES 2 PARTENAIRES DU CONSORTIUM	8
2.5 L'UTILISATION CONJOINTE DES 4 LOGOS	8
3 TEMPLATE	8
3.1 TYPOGRAPHIE - COULEUR	8
3.2 TYPE DE TEMPLATE.....	8

VERSIONS ET MODIFICATIONS

Version	Date	Rédacteur	Modifications
Version 0	08-03-2023	Emilie ANDORNO	Création



RAPPEL GRANT AGREEMENT

In order to maintain the stakeholders' motivation and make the action and its results known as widely as possible, the workpackage 5 « communication, dissemination and networking will be carried out with the support of a subcontractor hired by ADEME, selected following the provisions of the Grant Agreement on competitive grounds on the basis of best value for money, and in charge of defining the communication plan and logo, producing templates, brochures.

The main objectives are to :

- work out a National Roadmap defining a general, shared and objective vision and the associated action plan detailing
- the way to reach it meet the national objectives for renovations and new constructions by 2030 to have the relevant stakeholders' endorsement of the roadmap and of the action plan.
- identify the actors and the resources needed to drive the implementation of the actions and to monitor the progress of the proposed activities.

Under the supervision of the ADEME engineer, the communication subcontractor will :

- Design a logo for communication tools that will reinforce brand awareness by providing a unique, strong, and consistent image of the project in the minds of all stakeholders,
- Create templates for the most common needs of the partners: reports, letters, minutes, PPT-presentations, etc. Finally, a modifiable flyer template will be made in order to provide an executive summary for each public deliverable.
- To ensure a common visual identity and give maximum credit to the project and its outcomes, communication activities will be based on the French State Corporate identity (already used by ADEME).

PRESENTATION

La création d'une charte graphique contribue à donner une identité visuelle à un projet. Le consortium souhaite ainsi aider les partenaires à identifier facilement et visuellement le projet BUS2.

Le consortium a donc décidé de créer une charte graphique propre au projet BUS 2 afin d'avoir une cohérence identitaire et visuelle. Elle servira de base à toutes les réalisations visuelles du projet et sur tous les canaux de communication (réseaux sociaux, emailing, brochures, etc). Elle permet de définir des règles d'utilisation graphique en reprenant les codes graphiques qui devront être respectés par le consortium et les partenaires le cas échéant.

L'identité visuelle se veut simple avec des composants graphiques et visuels qui symbolisent les enjeux et le contexte de ce projet.

Le document suivant est présenté sous format d'un guide comprenant les règles d'utilisation et les caractéristiques des éléments graphiques du projet (couleurs, polices, typographies, symboles, logotypes etc.).

Les éléments visuels de la charte graphique devront être utilisés sur les différents supports de communication (site internet, flyer, livrables ...) garantissant ainsi l'homogénéité et la cohérence du projet entre les membres du consortium, les partenaires ou encore au grand public.



1 IDENTITE VISUELLE

1.1 CREATION VISUELLE

La création photographique met en scène des « vraies » personnes, qui travaillent, réfléchissent, se forment, pour, ensemble, répondre aux enjeux à venir.



L'identité visuelle retenue s'inspire donc de l'univers des chantiers de construction et de rénovation et fait plus largement référence à la filière bâtiment en général, en cohérence avec la campagne de communication pour l'attractivité du secteur du bâtiment portée par l'ADEME dans le cadre des crédits France Relance (la continuité dans la durée permet d'accroître la notoriété et renforce l'impact de la campagne et de la communication BUS2). Nous avons voulu un visuel qui mette en scène des travailleurs ; des travailleurs qui se fédèrent symbolisés par la poignée de main, représentant le « travailler ensemble » et la cohésion entre tous les différents corps de métiers impliqués dans ce projet (ordinateur, équipement et talkie walkie de chantier).

Le « ensemble » faisant écho au mot dans la phrase d'accroche :

« **Travaillons ensemble à la haute performance de nos bâtiments** »



L'identité est accompagnée d'un tampon « Horizon 2030 et + » en exergue, sous la forme d'un label pour donner la perspective d'un avenir et pour identifier les structures et parties prenantes qui prennent part aux ambitions posées par le projet.

Les Hashtags #emplois #métiers #formations sont les champs larges visés par ce projet.



1.2 LOGO - BUILD UP SKILLS 2 -



Le logo dans son format principal inclut les 3 hashtags, le tampon Horizon 2030 et l'image Build Up Skills sur fond blanc.

Aucun autre logotype ou texte ne devra se superposer sur le logo.

Le logo en format JPG/PDF peut être demandé à buildupskills@ademe.fr.

Les couleurs du logo sont :

- Bleu : R36 V 77 B 82
- Grenat : R230 V53 B89

A chaque parution/support/document du projet, ce logo et celui du programme LIFE (§2.2) à minima seront à faire paraître.

Dans la mesure du possible, le logo sera accompagné de la phrase d'accroche du projet : « **Travaillons ensemble à la haute performance de nos bâtiments** »

Attention :

De manière générale, tout support de communication doit mentionner à minima le soutien du programme LIFE et la visibilité du projet BUS2 avec son logo spécifique.

Dès que les supports le permettent, les 4 logos seront à privilégier (BUS+LIFE+ADEME+AVE).

1.3 LES ELEMENTS ASSOCIES AU LOGO BUS2

Plusieurs éléments de la charte graphique illustrent l'identité visuelle du projet et pourront être utilisés à bon escient sur les divers supports de communication.

#emplois #métiers #formations

Figure 1 : Le bandeau de l'image principale du projet BUS2



Figure 2 : les personnages du projet BUS



Figure 3 : Pictogramme Localisation du projet BUS2



Figure 4 : Pictogramme Carte de France du projet BUS2



Figure 5 : pictogramme Nov 2022- Avril 2024 du projet BUS2

et **23%** des émissions de gaz à effet de serre nationales

Le secteur du bâtiment représente de l'énergie finale consommée en France **44%**

Figure 6 : Les chiffres clés chartés du contexte du projet BUS2

2 LES AUTRES LOGOS

2.1 GENERALITES

Les logos doivent être en couleurs chaque fois que possible et obligatoirement sur les pages internet.

Plusieurs éléments de communication obligatoires pour le projet BUS2 :

- Faire figurer le bandeau de logos (présenté ci-dessous) sur tous les supports de communication (internes, externes, physiques ou numériques), sur tous les biens durables ainsi que sur les sites du projet ;
- Les règles d'utilisation des mentions européennes sont présentées ci-dessous.

Ces obligations devront, à minima, être respectées pour tous les documents importants du projet BUS2 : courrier, attestation de stage, signature internet d'email, brochures de présentation du projet, dossier de formation, formulaire d'inscription, etc... Site internet, Panneaux d'information ...

En cas d'utilisation de plusieurs logos de tailles différentes, le logo du programme LIFE devra obligatoirement être aussi grand que le plus grand des logos (en hauteur ou en largeur, selon ce qui est le plus pertinent).

De manière générale, il est recommandé de ne pas utiliser les logos européens en leur donnant une taille réduite par rapport aux autres logos.

Nota Bene : La version monochrome (noir et blanc) n'est pas possible sauf cas justifiés (par exemple, la création d'une affiche entièrement en noir et blanc).



2.2 LOGO LIFE

Article 21 du Règlement LIFE

« Les destinataires d'un financement de l'Union font état de l'origine des fonds et assurent la visibilité du financement de l'Union, en particulier lorsqu'il s'agit de promouvoir les actions et leurs résultats, en fournissant des informations ciblées, cohérentes, efficaces et proportionnées à divers publics, notamment aux médias et au grand public. À cette fin, les destinataires utilisent le logo du programme LIFE, qui est représenté à l'annexe III. Tous les biens durables acquis dans le cadre du programme LIFE portent le logo du programme LIFE, sauf dans les cas précisés par la Commission. Si l'utilisation du logo du programme LIFE s'avère impossible, le programme LIFE est mentionné dans toutes les activités de communication, y compris sur des panneaux d'affichage à des endroits stratégiques visibles pour le grand public. »

Tous les programmes de financement européen exigent une visibilité particulière pour leur financement, et le programme LIFE dispose de règles et d'obligations elles aussi très précises. Plus de détails sur les règles d'utilisation du programme life disponible [ici](#).



Cofinancé par l'Union européenne

Le logo en format JPG peut être trouvé [ici](#).

Le logo en format PDF peut être trouvé [ici](#).

Les couleurs du logo sont les suivantes :

- Bleu : #004494; C 100, M 80, Y 0, K 0; R 0, G 68, B 148
- Jaune : #ffed00; C 0, M 0, Y 100, K 0; R 255, G 237, B 0

La mention « Cofinancé par l'Union européenne » sera à associer systématiquement au logo LIFE.

Attention : de manière générale, tout support de communication doit mentionner le soutien du programme LIFE pour pouvoir être éligible.

Cela concerne la communication externe (affiches, vidéos, posters, T-shirts, etc.) mais également la communication interne : envoi de lettre, rapports, etc. qui doivent respecter les mêmes règles.

Nota Bene : il est recommandé d'utiliser les polices suivantes pour les mentions écrites liées aux logos : Arial, Auto, Calibri, Garamond, Trebuchet, Tahoma, Verdana et Ubuntu = on privilégiera. Arial est retenu pour le projet BUS2.

2.3 CLAUSE DE NON RESPONSABILITE DU PROGRAMME LIFE

La clause de non-responsabilité « *Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.* » dans la mesure du possible dès que le logo Life sera utilisé.



2.4 LOGOS DES 2 PARTENAIRES DU CONSORTIUM



Les logos au format JPG/PDF peut être demandé à buildupskills@ademe.fr

Ces deux logos devront être utilisés systématiquement ensemble lorsque le projet est présenté et obligatoirement à la même taille. En effet, les deux partenaires du consortium doivent avoir une visibilité égale. Les deux logos sont dans cet ordre quand utilisés l'un à côté de l'autre, soit par ordre alphabétique : ADEME + AVE.

Attention : ces deux logos ne pourront pas être plus grands que celui du programme LIFE.

Pour en savoir plus sur les règles d'utilisation du bloc marque Etat : <https://www.gouvernement.fr/charte/charte-graphique-les-fondamentaux/le-bloc-marque>.

2.5 L'UTILISATION CONJOINTE DES 4 LOGOS

Sur l'ensemble des supports produits par le projet ou évoquant le projet, devra dans la mesure du possible figurer les 4 logos :

- Le Logo BUS2 du projet
- Le Logo du programme LIFE (financeur du projet)
- Et les deux logos des deux partenaires du consortium celui de l'ADEME et celui de AVE

Une tolérance sera acceptée pour les posts sur les réseaux sociaux ou si l'espace dédié ne permet pas une visibilité correcte des logos, dans ce cas, uniquement le logo BUS2+ logo LIFE seront à privilégier.

3 TEMPLATE

3.1 TYPOGRAPHIE - COULEUR

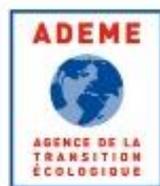
Les documents édités seront en Typographie : ARIAL, taille 11.

- Couleur bleu gris : R36 V77 B 82
- Couleur grenat : R230 V53 B89
- Couleur Violet : R123 V124 B150

3.2 TYPE DE TEMPLATE

Plusieurs templates intégrant l'identité graphique et les besoins du projet sont créés en version française et anglaise (cette dernière demandée pour les besoins des livrables du projet) :

- Template rapport
- Template note
- Template courrier
- Template ppt



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

ALLIANCE VILLES EMPLOI EN BREF

Créée en 1993, Alliance Villes Emploi est le réseau national des collectivités territoriales investies sur les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique. Elle réunit plus de 200 élus locaux de toutes couleurs politiques, rassemblés autour de la conviction que c'est à l'échelle des territoires, bassins de vie et d'emploi que se situe le niveau d'intervention pertinent.

À ce titre, l'association fédère les outils et dispositifs déployés par ses adhérents, en particulier les Maisons de l'Emploi (MDE) et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et elle anime le réseau des facilitateurs de la clause sociale d'insertion.



Travaillons ensemble
à la haute performance
de nos bâtiments



#emplois #métiers #formations

RÉSUMÉ

La création d'une charte graphique contribue à donner une identité visuelle au projet Build Up Skills 2. Le graphisme choisi facilitera son identification et permet aux partenaires de reconnaître la marque du projet.

L'identité visuelle se veut simple avec des composants graphiques et visuels qui symbolisent les enjeux et le contexte de ce projet.

Par son design, ses couleurs, ses formes, les valeurs du projet sont alors transmises.

Cette charte graphique singulière et unique propre au projet BUS 2 offre une cohérence identitaire et visuelle. Elle définit les règles d'utilisation à respecter notamment quant à l'utilisation des logos.



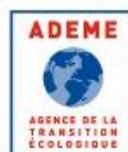
BUILD UP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Buildupskills@ademe.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.